



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fil 1718 n°2

En débat : L'accueil et l'accompagnement des apprentis en situation de handicap

- Jeudi 2 février 2023 de **17** à **18** h *(30 mn supplémentaires pour celles et ceux qui le souhaitent)*

- Intervenants :

Corinne Garcia-Léonetti (Coordonnatrice de la plateforme d'accompagnement à la formation et à l'insertion professionnelle – PAFIP)

Philippe Carmona (Chargé d'études et développement AGEPIH – Délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur)

- Animateur : Denis Herrero

Les enjeux du webinaire

Gagner des marges de progrès en région Sud sur les objectifs suivants :

- Cartographier les acteurs et développer les synergies au bénéfice des apprenants et des acteurs économiques locaux
- Aider les élèves en situation de handicap (et les apprentis RQTH) dans leur recherche d'alternance
- Sécuriser les parcours en alternance pour les apprentis RQTH
- Aménager les parcours de formation et de certification (épreuves, ...)
- Accompagner les apprentis vers une insertion professionnelle durable



Ordre du jour prévisionnel

Présentation de la PAFIP – finalités, plus-values du partenariat ...

L'AGEFIPH, le partenaire incontournable

- Plus-values des passerelles avec la PAFIP (« passage de relais ») – des exemples concrets de collaboration.
- Point d'actualités (Loi RQTH de février 2022 : évolution pour bénéficier de l'offre de services et d'aides de l'AGEFIPH),
- Memo pratique du référent handicap : les points incontournables (dont la ressource Handicap Formation de l'AGEFIPH y compris la cartographie partenaires, personnes ressources, conseillers référent handicap, etc.)
- Illustration : témoignage de dispositif de professionnalisation des référents handicap

Prolongement possible : une cartographie par territoire des partenaires à mettre à disposition des CFA à court terme (relais Pafip et AGEFIPH par département / par réseau).

-
- **Echanges avec les participants. 30'**



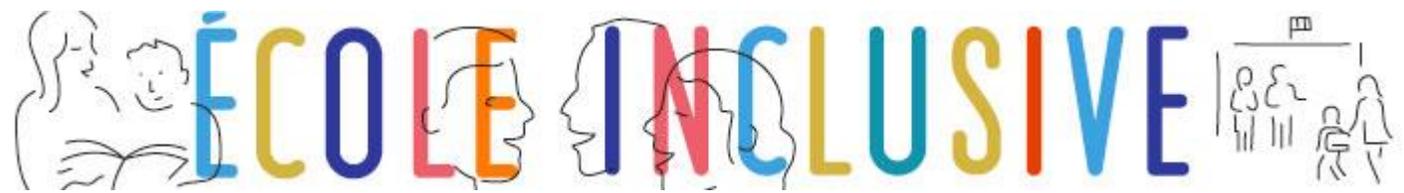
RÉGION ACADÉMIQUE PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PAFIP

plateforme d'accompagnement à la formation et
à l'insertion professionnelle





Contexte et enjeux

Dispositif de région académique, passerelle d'accès à l'emploi

Apprenti en situation de handicap : Collaborations possibles

Contexte et enjeux



MIRAEP : mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

Accès direct au [flyer de présentation de la MIRAEP](#) – version février 2023

Cadre juridique



Projet pour la
région
académique,
l'Ecole inclusive :

axe 1

Garantir le parcours de tous les élèves à besoins éducatifs particuliers

Réponses selon les besoins
Personnalisation des projets
Modalités de scolarisation
Mesures adaptées
Liaison avec le supérieur

Accès à l'emploi

Elèves en situation de handicap

Effectifs d'élèves en situation de handicap des établissements publics et privés, ayant dépassé 16 ans –

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
AIX-MARSEILLE									
16 et +	759	856	1017	1044	1322	1433	1593	1856	3596
NICE									
16 et +	499	634	693	634	751	845	938	1046	1925
REGION ACADEMIQUE									
16 et +	1258	1490	1710	1678	2073	2278	2531	2902	5521

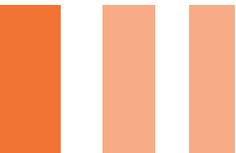
Source: BCP RS 2013 -> 2020
Dgsc RS 2021 -> données provisoires extraites
au 11/02/2022



Scolarisation dans
la classe de
référence
avec ou sans aide
AESH



Dispositifs collectifs
d'aide à la
scolarisation
dispositif ulis



ULIS : un dispositif ouvert

Des élèves à part entière

Coordonnateur
Ulis, enseignant
spécialisé



Orientation par la CDAPH et
Affectation par l'IA-DASEN



Ensemble des enseignements



Aménagements et adaptations
pédagogiques en classe de référence



Enseignement adapté en
regroupement ulis

**34 dispositifs
Ulis-lp**



Dispositif de région académique, passerelle d'accès à l'emploi





Collégien de 3ème

Lycéen de la formation professionnelle et jusqu'à Bac+2

Jeunes initialement suivis par la PAFIP, apprentis ou sans solution



Orientation et
insertion
professionnelle



Qualification et
employabilité
Poursuite
d'études



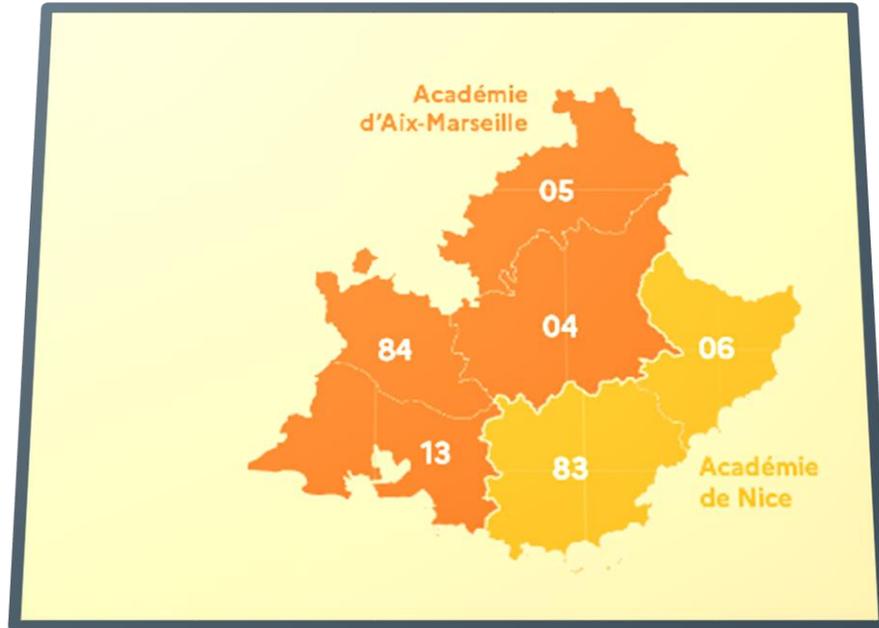
Coordination
entre les acteurs



**Voie de
l'apprentissage**

Eviter la rupture entre la sortie scolaire et l'entrée dans le monde du travail

Un maillage territorial



Ingénieurs pour l'Ecole,
Service DRAFPIC

Conseillère technique de
région académique

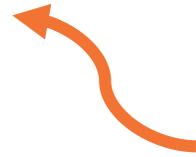
Coordonnatrice, chargée
d'insertion professionnelle

Enseignants-relais PAFIP

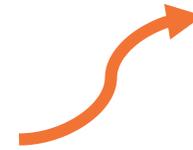
L'apprenti en situation de handicap : collaborations possibles



Pas un frein



Le handicap



Possibilité de
construire
son propre
parcours vers
un emploi
adapté à la
situation de
handicap

Sécuriser les parcours : Articulation



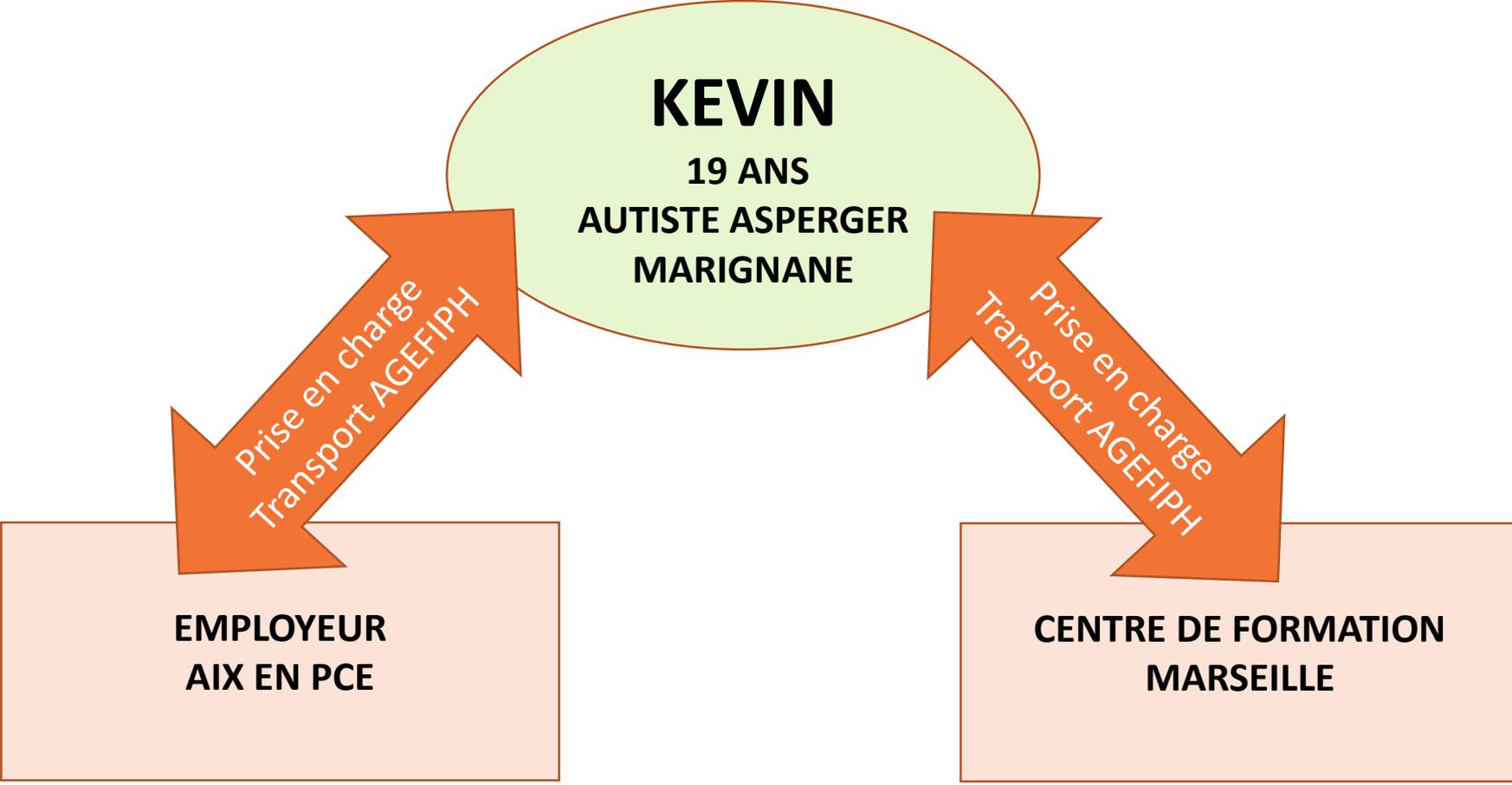
- Mise en relation OPCO
- Aides spécifiques et aides financières
- Appui au Mentorat
- Convention Atouts pour Tous



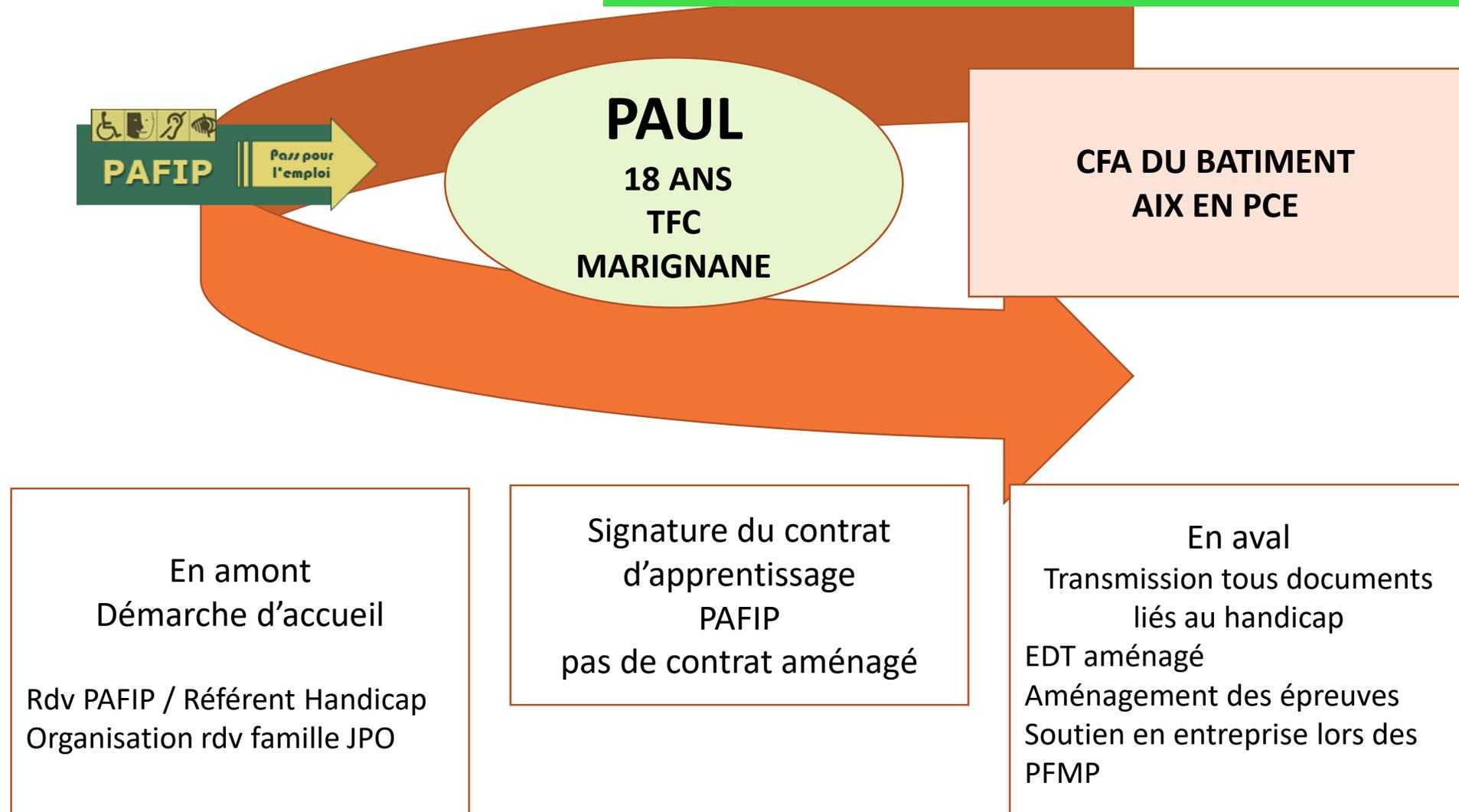
CFA

- Pafip : faciliter l'accès à l'apprentissage
- Jeune : faciliter la rencontre jeune/centre de formation
- CFA : mieux prendre en compte le handicap par une transition école/centre de formation : connaissance apprenti SH, aménagements pédagogiques, aménagements des épreuves, aménagement de poste, contrat d'apprentissage aménagé
- Outils : fiche liaison (identification jeune, établissement d'origine, projet professionnel) ?
- Expérimenter cette passerelle : accueil journée de stage

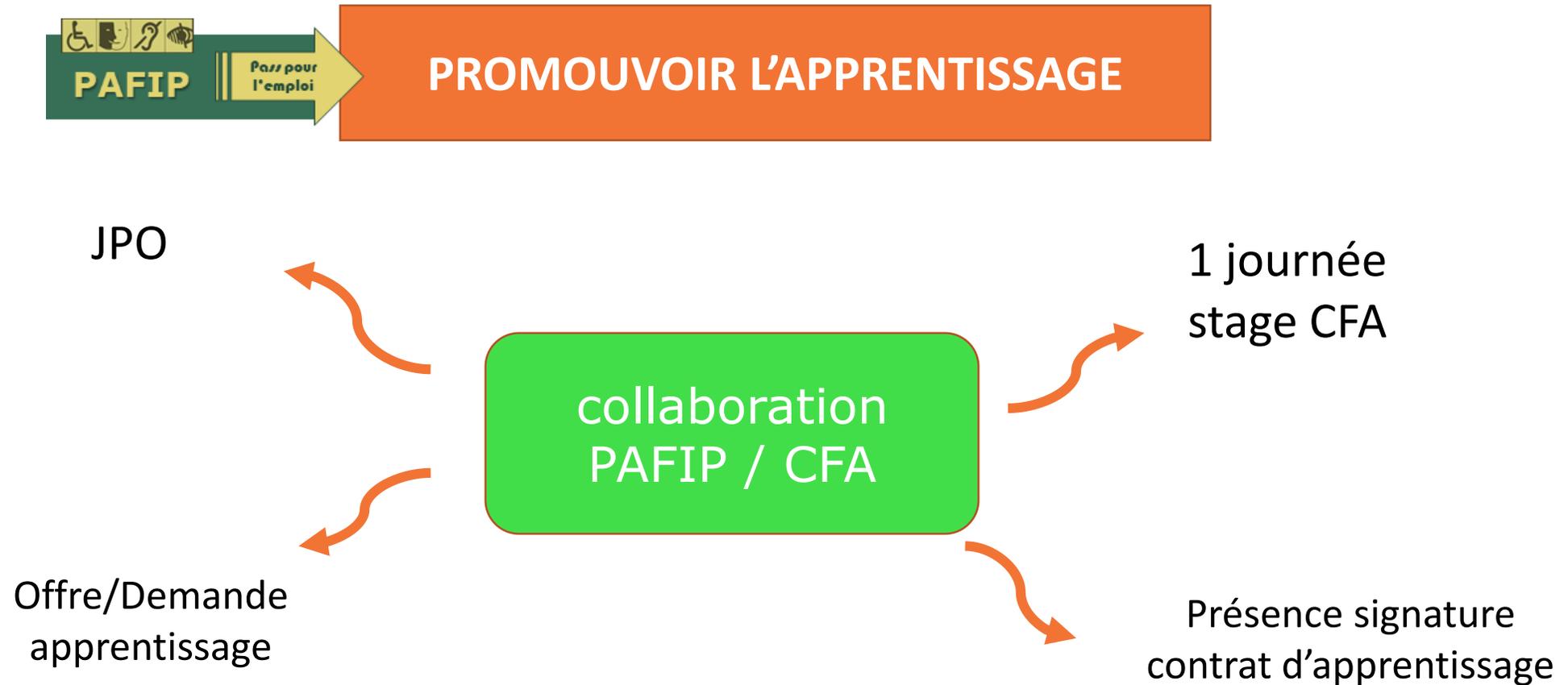
Exemple de collaboration : sollicitation externe



Exemple de collaboration: coordination de l'information



Pistes de collaborations futures





Contact

Christine ESTELLA



ce.pafip@ac-aix-marseille.fr



06 14 10 78 52



Répondre aux besoins particuliers
des élèves :
un engagement de tous



Philippe CARMONA - chargé d'études et de développement

Délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Référent régional OPCO & Alternance

p-carmona@agefiph.asso.fr

06 67 44 66 04



Les personnes en situation de handicap

- ✓ Bénéficiaires de Obligation Emploi de Travailleurs Handicapés (article L5212-13 du Code du travail)
ou en voie de l'être

L'Agefiph peut intervenir dès que la personne a engagé des démarches de reconnaissance du handicap.

Les entreprises

Les entreprises et associations de droit **privé** ou relevant du droit privé

Les entreprises exerçant leurs activités sur le territoire national

Pour les entreprises adaptées, entreprises signataires d'un accord agréé de branche, de groupe ou d'entreprise : sous conditions.

! Loi dite 3DS du 21 février 2022

Notification de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
Notification de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)
Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) } **vaut RQTH**



Les aides aux contrats en alternance

➤ Pourquoi ?

Encourager l'employeur à recruter une personne handicapée en alternance

➤ Pour qui ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat en alternance signé est d'une **durée minimum de 6 mois** et que la **durée hebdomadaire de travail est au moins égale à 24 heures** (sauf dispositions conventionnelles)



➤ Montants

Apprentissage : **jusqu'à 4 000 €**

Professionalisation : **jusqu'à 5 000 €**
en fonction de la durée du contrat de travail



Les aides à l'emploi Etat

Les autres aides Agefiph

Majoration OPCO pour le CFA

Montants des aides à l'alternance selon la durée du contrat

Montants des aides à l'apprentissage

Délai dépôt : 6 mois

Critère	Condition	Type de financement	Montant du financement
Contrat de travail	6 mois	forfait	1 000 €
Contrat de travail	7 mois	forfait	1 083 €
	8 mois		1 167 €
	9 mois		1 250 €
	10 mois		1 333 €
	11 mois		1 417 €
Contrat de travail	12 mois	forfait	1 500 €
Contrat de travail	13 mois	forfait	1 583 €
	14 mois		1 667 €
	15 mois		1 750 €
	16 mois		1 833 €
	17 mois		1 917 €
Contrat de travail	18 mois	forfait	2 000 €
Contrat de travail	19 mois	forfait	2 083 €
	20 mois		2 167 €
	21 mois		2 250 €
	22 mois		2 333 €
	23 mois		2 417 €

Montants des aides à l'apprentissage - suite

Délai dépôt : 6 mois

Critère	Condition	Type de financement	Montant du financement
Contrat de travail	24 mois	Forfait	2 500 €
Contrat de travail	25 mois	Forfait	2 583 €
	26 mois		2 667 €
	27 mois		2 750 €
	28 mois		2 833 €
	29 mois		2 917 €
	30 mois		3 000 €
	31 mois		3 083 €
	32 mois		3 167 €
	33 mois		3 250 €
	34 mois		3 333 €
	35 mois		3 417 €
	36 mois		3 500 €
	CDI		4 000 €

Montants des aides à la professionnalisation

Délai dépôt : 6 mois

Critère	Condition	Type de financement	Montant du financement
Contrat de travail	6 mois	Forfait	1.500 €
Contrat de travail	7 mois	Forfait	1.667 €
	8 mois		1.833 €
	9 mois		2.000 €
	10 mois		2.167 €
	11 mois		2.333 €
Contrat de travail	12 mois	Forfait	2.500 €
Contrat de travail	13 mois	Forfait	2.667 €
	14 mois		2.833 €
	15 mois		3.000 €
	16 mois		3.167 €
	17 mois		3.333 €
Contrat de travail	18 mois	Forfait	3.500 €
Contrat de travail	19 mois	Forfait	3.667 €
	20 mois		3.833 €
	21 mois		4.000 €
	22 mois		4.167 €
	23 mois		4.333 €
Contrat de travail	24 mois	Forfait	4.500 €
Contrat de travail	CDI	Forfait	5.000 €



Employeur

Les aides au recrutement, à l'intégration, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement dans les différentes transitions professionnelles

Aide à l'accueil, l'intégration et/ou évolution professionnelle

Aide au contrat d'Apprentissage

Aide au contrat de Professionnalisation

AETH (Reconnaissance Lourdeur du Handicap)

Etude ergonomique et Aide à l'adaptation des situations de travail

Aide à la formation

Aide au maintien



Personne en situation de handicap

Les aides à l'accès, reprise d'emploi et à la sécurisation des parcours

Prestation d'Analyse des Capacités

Aide personnalisée au parcours vers l'emploi (jusqu'à 530€ / Hors compensation du handicap)

Aide technique

Aide prothèse (s) auditive (s)

Aide aux déplacements

Aide humaine

Solutions compensatoires pour l'autonomie de la personne handicapée

Prestations d'Appuis Spécifiques

(handicap visuel, auditif, moteur, mental, psychique et troubles cognitifs)

CFA

Emploi Accompagné

Exemple : embauche d'une personne en situation de handicap en contrat d'apprentissage 24 mois

AIDE AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Aide exceptionnelle Etat : 6 000€
+ Aide Agefiph : 2 500€

Délai 6 mois

AIDE À L'ACCUEIL ET À L'INTÉGRATION (AIDE PRESCRITE)

- Temps passé pour des échanges avec le manager, les collègues et la personne pour expliquer les contraintes et permettre la mise en œuvre d'une organisation collectivement.
- Temps passé pour le tutorat relevant des contraintes dues au handicap (par exemple : expliquer plusieurs fois les consignes...).

PRESTATION D'APPUI SPÉCIFIQUE / ETUDE ERGONOMIQUE / AIDE À L'AMÉNAGEMENT DE LA SITUATION DE TRAVAIL

Sur validation du médecin du travail lors de la visite d'embauche (ex : siège assis-debout + table réglable en hauteur...).

Délai 9 mois



AIDE AU PARCOURS VERS L'EMPLOI à mobiliser dans le 1^{er} mois de l'embauche : prise en charge des frais de repas ou des déplacements par exemple

Délai 1 mois



AIDE À L'ADAPTATION DES SITUATIONS DE FORMATION

Nouveau : 2ASF

Mobilisation de la RESSOURCE HANDICAP FORMATION pour sécuriser le parcours de formation





L'Offre de Service Ressources Handicap Formation

Permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux formations de droit commun en prenant mieux en compte le handicap

- ✓ Développement d'une démarche d'accessibilité des organismes de formation et CFA : accompagner les OF/CFA
- ✓ Appui à la sécurisation des parcours : intervenir en soutien de situations individuelles auprès des référents handicap
- ✓ Professionnalisation et animation des acteurs de la formation : favoriser une montée en compétences collective





Animation et professionnalisation des acteurs



Développer son accessibilité

Proposer des parcours de formation adaptés

Développer ses connaissances et compétences

Modules de professionnalisation

S'engager dans un réseau de référents handicapés

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 a opéré une réforme de la formation professionnelle qui impacte en profondeur et de manière systémique le paysage de la formation et les pratiques pédagogiques.

L'offre de formation régionale, dont il convient de renforcer l'accessibilité pour tous, est un levier de sécurisation des parcours et facilite la transition professionnelle des personnes handicapées.

Afin de rendre concrète l'inclusion des personnes handicapées en formation, la RHF propose une offre de professionnalisation à destination des acteurs de la formation professionnelle.

Cette offre vise à permettre à chacun de construire des réponses adaptées à l'accueil et au soutien des personnes handicapées.

H1: Sensibilisation des professionnels œuvrant au sein des organismes de formation/des CFA ou instituts

H2: Professionnaliser les référents handicap au sein des organismes de formation/des CFA ou instituts

H3: Troubles Cognitifs (« dys », autisme) : Connaître, comprendre et aménager les parcours de formation

H4: Sensibilisation au handicap des acteurs de l'accompagnement



Centre de Ressources

<https://www.rhf-paca.fr>

 Ressource Handicap Formation
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le handicap en formation

La RHF

Amélioration continue

Centre ressources

Contact

 Espace Membre

Mieux prendre en compte le handicap en formation

Bienvenue sur la plateforme Ressource Handicap Formation Provence-Alpes-Côte d'Azur



En partenariat avec



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

Cette action est financée par le Pacte d'Investissement dans les compétences de la région Provence Alpes Côte d'Azur



CONTACTS

**Ressources Handicap
Formation**
Mieux prendre
en compte le handicap
en formation



Vos contacts
en Provence-Alpes-Côte d'Azur

04.42.93.15.50
rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr





Comment mobiliser les aides de l'Agefiph



Plateforme dématérialisée :

<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/depot-de-demande-d-aide-financiere>

Dossier de demande d'intervention

https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2023-01/Agefiph_Formulaire-demande-aide_2023.pdf



Guide des services et aides Agefiph

Liens utiles : <https://www.agefiph.fr/>

- Guide de l'offre de services et d'aides financières :
<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2022-09/Metodia%20Septembre%202022.pdf>
- Fiches des services et aides :
<https://www.agefiph.fr/Professionnel/Offre-de-services-et-d-aides-financieres>
- Comment solliciter les aides financières de l'Agefiph ?
<https://www.agefiph.fr/Entreprise/Vos-obligations-et-demarches/Comment-solliciter-les-aides-de-l-Agefiph>



Temps d'échange *(questions posées en amont du webinaire)*

PAFIP

Quel est le fonctionnement de la PAFIP ? Quelles sont les interactions avec les différents acteurs ?

Un déploiement est-il prévu dans les autres académies ?

La Pafip accompagne-t-elle les apprentis RQTH dans leurs démarches pour obtenir des aménagements d'épreuves pour les examens de l'EN ? Je n'y ai pas été confrontée directement, mais j'ai cru comprendre que la procédure est simplifiée pour les scolaires qui bénéficient déjà d'aménagements de la formation, mais reste lourde pour les apprentis et les candidats de la formation professionnelle continue.

Echanges de bonnes pratiques

Dossier AGEFIPH demande d'intervention, grilles d'évaluation - analyse situationnel du besoin de compensation, vivier de professionnels pour devis...

Temps d'échange *(questions posées en amont du webinaire)*

Aménagement des examens

Questions concernant la plateforme AMEX (montage de dossiers et documents pour les inscriptions aux différents examens) :

- Quelles sont les démarches à accomplir pour demander des aménagements dans le cadre des épreuves du baccalauréat ?
- Comment transmettre l'avis pédagogique du centre de formation pour finaliser le dossier de l'apprenant (pas d'onglet disponible) ?
- Quelles sont les dates butoirs pour finaliser le dossier Amex ?
- Où trouver dans Amex l'item "Passer l'oral en priorité » ?
- J'ai cru comprendre que la démarche de demande d'aménagements pour les CFA privés a changé dernièrement, il ne nous est plus possible de présenter un dossier de renouvellement, seuls les demandes initiales complètes sont acceptées, est-ce bien cela ?
- Dans la mesure où il est très long d'obtenir un rdv chez un orthophoniste, qu'en est-il des dossiers de demandes d'aménagements avec la nouvelle procédure 2022 pour les examens 2023?
- Inscription et droits sur AMEX pour les apprentis et contrats PRO, majeurs. Est-il possible d'obtenir une aide humaine lecteur/scripteur/reformulation pour les examens de BTS ou formation en alternance ?

Temps d'échange *(questions posées en amont du webinaire)*

Aménagement des examens (suite)

Questions concernant la plateforme AMEX (montage de dossiers et documents pour les inscriptions aux différents examens) :
En novembre dernier, nous avons voulu inscrire un apprenti sur Amex, impossible d'accéder au service. Nous avons donc téléchargé la version Procédure papier complète comme indiqué dans votre memento.
Nous avons adressé comme prévu le dossier avec l'avis médical au médecin-conseil de la MDPH. Ce dossier nous a été retourné.
Nous avons pu contacter un référent handicap au rectorat qui nous a dit d'envoyer le tout au service des examens.
Autrefois en fin de dossier papier, il y avait l'adresse où envoyer le dossier et ses éléments (Exemple : MDPH Toulon pour les apprentis varois). Sauf erreur de notre part, il ne figure plus d'indication d'envoi.
Pourriez-vous nous préciser cette démarche s'il vous plait ?

Questions sur la plateforme AMEX : Quel accès pour les directions ? Comment déposer l'avis pédagogique ?

Enfin, la question qui nous interroge particulièrement : lors de nos formations « référent handicap » et regroupements qui avaient lieu avec la mission d'appui de la région PACA, la question de temps supplémentaire, souvent accordé pour les apprentis en situation de dys, était abordée. J'ai toujours entendu que ce temps supplémentaire pouvait se matérialiser soit avec réellement du temps en plus (4h au lieu de 3h par exemple) ou bien par l'adaptation de l'évaluation directement (même temps d'examen mais avec un exercice différent ou un exercice en moins).

Pourriez-vous svp me répondre sur cette disposition ? Est-elle valable pour les CCF ?

Temps d'échange *(questions posées en amont du webinaire)*

Accueil et accompagnement dans l'enseignement supérieur

Mise en place d'une politique handicap conforme aux exigences du droit du travail et de Qualiopi, sachant que l'Université dispose d'un relais handicap dédié aux étudiants et que l'articulation doit se faire avec eux.

Compléments

Un apprenti en situation de handicap peut-il bénéficier de l'accompagnement d'un AESH ?

Le handicap le plus fréquent sont les cas de DYS de toutes sortes ... ou autisme léger ... parfois non décelés ... Comment accompagner au mieux à l'école et permettre à l'étudiant d'être diagnostiqué officiellement en extérieur ?

Prochainement, je dois devenir référente handicap pour notre organisme de formation et organiser notre mise à niveau pour favoriser l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Tout est à faire. Votre aide ?

Même si leur prise en charge est spécifique à chacun, je voulais savoir s'il y avait un "standard" dans l'accueil d'une personne en situation de handicap ? Et dans un second temps, vu qu'il est question d'une plateforme mise à disposition des référents handicap lors du webinaire, quelle est cette plateforme, quel est son contenu et comment y accéder ?



Les suites ~ propositions à l'issue du webinaire

Projet en cours de cartographie régionale des principaux référents de la PAFIP et de l'AGEFIPH par territoire, format excel, qui sera mise à la disposition de tous les CFA de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Exploration de la problématique sur l'interface AMEX auprès des services des deux rectorats pour tenter d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées par les familles dans les aménagements des épreuves aux examens.

Projet de professionnalisation de référents « Formation en situation de travail » dans un échantillon de CFA volontaires, co-porté par la DREETS PACA et la mission régionale d'information, de contrôle et d'accompagnement pédagogique en apprentissage, en appui de l'expertise de l'ANACT PACA (suite du webinaire du 6 décembre 2022 - Projet en cours de validation).

Ouverture de la campagne 2023 du dispositif d'accès à l'apprentissage aux élèves en situation de handicap (pour une meilleure synergie collèges – PAFIP – CFA).

La mission régionale d'information, de contrôle et d'accompagnement pédagogique des formations par apprentissage

- Contact : controle.pedagogique-apprentissage@region-academique-paca.fr
- Portable : 06-71-12-38-24

Accès direct aux pages régionales depuis le site de l'académie d'[Aix-Marseille](#) ou depuis le site de l'académie de [Nice](#),

Cinq blocs thématiques :

- Bloc 1 : Mission information - contrôle & accompagnement pédagogique en apprentissage (page de référence de la mission)
- Bloc 2 : L'accès en apprentissage selon l'âge (dont pour les jeunes de moins de 15 ans)
- Bloc 3 : Le solde libérateur de la taxe d'apprentissage
- Bloc 4 : L'évaluation en contrôle en cours de formation
- Bloc 5 : Le positionnement pédagogique en apprentissage